



Brawford 1431(1)

BIBLIOTHÈQUE
TIMBROLOGIQUE



LA POSTE

ET LES

TIMBRES-POSTE de L'AFGHANISTAN

PAR

FERDINAND MEYER

Membre de la Société Française de Timbrologie



NEUILLY

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE DE L. BOUZIN

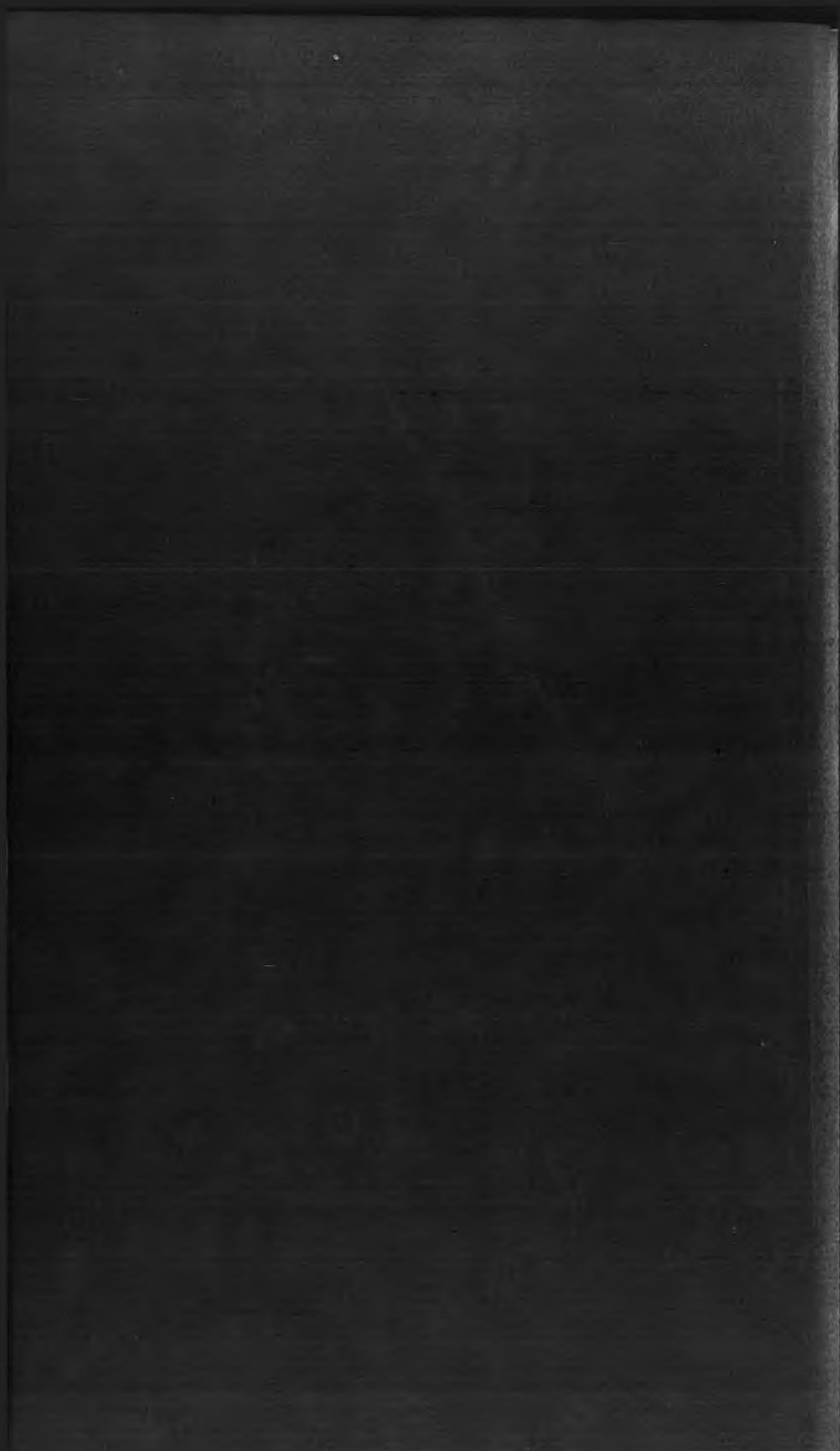
117, AVENUE DE NEUILLY, 117

1881



BIBLIOTHÈQUE
TIMBROLOGIQUE

III





**BIBLIOTHÈQUE
TIMBROLOGIQUE**

III



1.17.18 18.18.18

1.17.18 18.18.18



BIBLIOTHÈQUE
TIMBROLOGIQUE

LA POSTE

ET LES

TIMBRES-POSTE de L'AFGHANISTAN

PAR

FERDINAND MEYER

Membre de la Société Française de Timbrologie

NEUILLY

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE DE L. BOUZIN

117, AVENUE DE NEUILLY, 117

1881

1891

BY THE BOARD OF DIRECTORS

OF THE

AMERICAN



AMERICAN

BY 50313

Piffaney

LA POSTE

ET LES

TIMBRES-POSTE DE L'AFGHANISTAN

par M. FERDINAND MEYER

L'Afghanistan est la partie la plus septentrionale de l'Iran, contrée montagneuse du centre de l'Asie, et ses frontières politiques sont le résultat de la délimitation naturelle de l'Iran. Il est situé sur une suite de montagnes, qui entourent, comme des rayons, les sommets du Kohibaba et qui sont environnées elles-mêmes de collines sauvages, impraticables et inaccessibles. La chaîne la plus remarquable de l'Afghanistan est l'Hindukuh, qui forme le prolongement occidental de l'Himalaya. Les sommets s'élèvent presque jusqu'à la région des neiges éternelles ; la plus remarquable atteint une hauteur d'environ 20 à 21,000 pieds. A cette chaîne aboutissent, en suivant la même direction, les hauteurs connues sous le nom de Paropamisus, qui sont moins élevées, mais remplies de ravins et

si impraticables que les caravanes d'Hérat préfèrent en faire le tour pour se rendre à Kandahar. L'Afghanistan est également riche en cours d'eau, mais ceux-ci sont sans utilité pour les communications ; le fleuve de Caboul, qui se jette dans l'Indus, est seul navigable dans la partie inférieure de son cours.

Sur cette région montagneuse dont l'étendue est d'environ 19,000 lieues carrées géographiques, l'Afghanistan contient cinq millions d'habitants, qui constituent un peuple guerrier, mêlé de races très diverses, nomade pour l'éducation des bestiaux ou sédentaire pour la culture. Ils reconnaissent l'Islam. Les quatre villes principales, Caboul, Ghasna, Kandahar et Hérat, doivent leur grandeur, leur antique splendeur et leur importance actuelle, aux grandes voies commerciales qui conduisent de l'Inde à la Perse.

La grande route indienne du Pendschab se prolonge jusqu'à Peschauer et se bifurque vers Dakta et Jamroor ; le chemin de fer ne va que jusqu'à Peschauer. Les deux tiers au moins des habitants sont Afghans. La plus grande partie de la population non afghane parle le persan, qui est connu aussi de tous les Afghans policés. La langue propre aux Afghans est le puschtu, dialecte indo-persan, mêlé d'arabe et de turc. Ils se

servent, pour écrire, des caractères persans, et pour les paiements, en partie, de monnaies persanes, en partie de monnaies des Indes-Orientales. La principale est le ducat persan ou toman = 9,36 mark, qui se divise en 10 krans et correspond à 2 panabads, à 10 schahis, à 50 dinars; 1 abassi = 4 schahis = 0,18 pf.; 1 sunar = 2 schahis; une roupie de Perse = 1,56 mark; une roupie des Indes-orientales = 1,92 mark les deux se divisent en 16 annas à 12 pice, etc. (1).

Le territoire est partagé en plusieurs gouvernements, qui sont eux-mêmes subdivisés en plusieurs provinces dont les plus importantes sont celles de Caboulistan, province capitale, Laghman, Dschellabad, Ghasna, Siwi, Kandahar, Farrah et Hé-rat. Caboul, sur le fleuve du même nom, ville de 60 à 65,000 habitants, est le siège de l'Etat et la résidence de l'Emir. L'Emir Schir Ali a régné de 1863 à 1879. Abdullah, son plus jeune fils, qui était son successeur désigné, est mort, à la grande douleur de son père, en 1878. Un fils plus âgé, Iacoub Khan, s'était révolté contre son père en 1873 et fut détenu par lui dans une étroite

(1) 1 Toman = 11 fr. 50

1 Abasi = 0 fr. 23.

1 Rupie de Perse = 1 fr. 95.

1 — de l'Inde = 2 fr. 40.

prison ; mais par suite de la mort de ce dernier, survenue en février 1879, Iacoub-Khan est aujourd'hui le souverain de l'Afghanistan.

Le commerce de l'Afghanistan, qui était déjà important dans l'antiquité, pourrait être une source de gros bénéfices s'il pouvait s'effectuer dans des conditions satisfaisantes ; mais il ne fait aujourd'hui que végéter. Il souffre de l'état des relations et des communications ; on n'a jusqu'à présent, en effet, presque rien fait pour les faciliter, à tel point qu'il n'existe même pas de ponts sur les rivières. Les routes ne sont que des chemins de piétons, et si étroits que deux personnes peuvent à peine y passer de front. Ils traversent, tantôt d'étroits défilés, tantôt de hautes montagnes, de sorte que le voyageur peut à chaque instant apercevoir, tantôt à sa droite, tantôt à sa gauche, de profonds précipices. Il n'existe pas de routes carrossables ; on n'y a jamais vu de voiture, et on n'y a même pas l'idée de ce que c'est qu'une roue.

Le service des postes dans l'Afghanistan correspond à l'état général du pays, c'est-à-dire qu'il est dans des conditions très primitives. Dans les temps anciens, les relations commerciales procuraient, pour l'expédition des lettres, des occasions qui offraient, sinon les agréments d'un trans-

port rapide, du moins l'avantage d'une assez grande sécurité. Récemment l'Etat avait créé, pour le transport de la correspondance officielle, des courriers pour lesquels des relais sont organisés. Celui des lettres privées s'effectuait par des courriers particuliers ou par les serviteurs ou les esclaves des grands, quelque fois aussi par des occasions fortuites, des amis qui voyageaient, des marchands qui passaient, etc. Mais en 1865, l'administration des postes s'organisa et établit à Caboul un bureau desservi par des employés indigènes, dont l'office fut d'abord restreint à la capitale, mais s'étendit successivement, dans le cours des années suivantes, à toute la province de Caboulistan. Plus tard les autres provinces furent également comprises dans la circonscription postale, et aujourd'hui l'Afghanistan tout entier jouit d'un service postal bien organisé. Celui-ci ne comprend pas toutefois l'intégralité du territoire afghan dans son acception géographique, mais seulement les possessions de l'Emir, qui n'exerce aucune souveraineté sur tout le pays des Yussufsis, sur le Kafiristan, le Tschitral, l'Afridis et le Viziris. En outre, du bureau indigène on trouve à Caboul une succursale postale russe et une anglaise, qui sont chargées de l'expédition des lettres à l'étranger pour le Turkistan et la Russie

d'une part, et de l'autre pour Peschauer en traversant le Pendschab, et qui sont respectivement desservis par des employés russes et anglais. Le transport des lettres à l'intérieur s'effectue par des piétons qui sont en communication à des stations déterminées ; les sacs les plus lourds sont transportés sur des bêtes de somme, (chameaux, bœufs, lamas, etc.), et de cette façon une distance de 600 werstes peut être franchie en dix jours. Dans les cas où le service de l'Etat exige une expédition des dépêches plus rapide, on crée des stations spéciales qui sont pourvues de cavaliers et où l'on peut changer de chevaux et de courriers, de façon à ce que la même distance soit parcourue en quatre jours. Les chevaux afghans sont vigoureux et infatigables ; il sont connus sous le nom de chevaux de Caboul, et ils constituent le principal article d'exportation du pays. La population afghane fait beaucoup de cas du service des postes et lui accorde une grande confiance. Le nombre des lettres et des expéditions postales va sans cesse en croissant, à tel point que le moment n'est pas éloigné où le service des postes sera organisé en Afghanistan à l'instar de celui des Etats européens. Cette prévision est justifiée par le développement progressif du service postal de la Perse, ainsi que par

l'immixtion remarquable des Anglais, depuis ces derniers temps, dans la politique et les relations de l'Afghanistan. Le service cependant ne fonctionne encore que pour l'intérieur, le gouvernement n'ayant conclu aucune convention postale avec les Etats voisins.

L'emploi des timbres-poste en Afghanistan remonte à l'année 1870 (1288 de l'hégire), ainsi que le constate l'inscription de cette date sur les plus anciens timbres connus. Il n'a pas été possible, même avec le secours de la direction générale des postes de l'Inde à Bombay, de déterminer, d'après les renseignements officiels, une date tout à fait précise.

Ainsi que nous l'avons expliqué plus haut, le service postal de l'Afghanistan fut limité, pendant un certain temps, à la ville capitale, Caboul, et à la province de Caboulistan, et plus tard il étendit successivement son action sur les autres provinces. Le prix des timbres-poste fut, en conséquence, au début, d'une valeur minime, à savoir 1, 2, 4 shahis, et ensuite 1/2 roupie et 1 roupie ; ils furent alternativement imprimés en couleur noire, brune et violette. Le chiffre des valeurs est resté le même dans ces dernières années ; mais en 1875 (1293), par suite d'une décision de l'administration des postes, la série des cinq va-

leurs fut imprimée en cinq couleurs différentes, de sorte que chaque timbre fut reproduit cinq fois. Les cinq plus grandes villes, dans lesquelles se trouvaient des bureaux de poste, adoptèrent une couleur spéciale, non à dessin de s'en servir exclusivement pour l'affranchissement de leurs lettres, mais plutôt pour reconnaître, au moyen de cette couleur, la destination des lettres. La couleur indiquait par conséquent la direction vers laquelle la lettre était dirigée. Les couleurs étaient ainsi divisées : pour Caboul, bleu-gris; pour Dschellabad et Peschauer, noir; pour Herat et Kandahar vert, pour Kulm, Mazar et Scherif rouge, et pour Lallpur jaune.

Chaque bureau de poste se servait de toutes les séries, à savoir 25 timbres, mais en réalité il employait sa propre couleur moins que les autres. Un exemple expliquera ceci : supposons une lettre envoyée de Dschellabad à Kulm, elle portait, le rouge étant attribué à Kulm, un timbre rouge, une lettre expédiée de Dschellabad à Herat portait, par la même raison, un timbre vert; les timbres qui partaient de Dschellabad, d'Herat, de Kulm et de Lallpur pour Caboul étaient affranchies avec la couleur de Caboul, le bleu-gris; les lettres de Caboul pour Peschauer avec les timbres noirs, et ainsi de suite. Ce sys-

tême très apparent d'affranchissement a subsisté jusqu'à présent; que ce soit pour faciliter les fonctions des employés des postes, ou pour servir au contrôle exercé à leur égard, ceci restera probablement un problème insoluble. Ce qui est intéressant à noter, c'est qu'on rencontre aussi ce système de couleurs diverses dans les timbres de Kashmir, notamment pour les timbres ronds des anciennes émissions, dans lesquelles les valeurs de 1/2 anna, 1 anna et 4 annas ont été imprimées en noir, vert, rouge, bleu et jaune.

On n'a pas pu éclaircir si cette diversité de couleurs a subsisté jusqu'aujourd'hui pour Kashmir; mais il est vraisemblable que déjà ce système y était adopté en 1866 et qu'il a pu servir d'exemple pour l'administration des postes de l'Afghanistan.

La fabrication des timbres s'effectue à Caboul même; toutefois les couleurs employées et le papier sont tirées du Maharadschah de Kashmir ou des Indes-Occidentales. Il existe, pour les émissions primitives de tous les timbres afghans, une telle variété de types qu'il serait impossible d'en dresser la nomenclature; le mélange des couleurs a entraîné également un nombre infini de nuances (par exemple, rouge brique, rouge orange, rouge brun, rouge carminé, carmin, rouge violet, — gris,

gris bleu, gris brun, gris violet, etc). L'impression et le tirage des premières émissions sont fort bien réussis et fort beaux, tandis que celui des émissions récents est défectueux de toutes façons. Il sont gravés sur bois et on dirait qu'ils sont imprimés à la main. Le papier sur lequel ils sont tirés est en général épais, rayé tantôt verticalement, tantôt horizontalement, plus rarement mince et uni, d'une couleur blanche très pure et de la qualité propre aux papiers asiatiques. Les timbres afghans ne possèdent pas de filigrane postal et ne sont pourvus d'aucun des procédés qui servent à empêcher les falsifications. On trouve cependant sur quelques feuilles de ces timbres des filigranes de figures diverses, par exemple une composition de fantaisie, comprenant des lunes et une bande transversale sur laquelle se trouvent la lune et des étoiles, et qu'on pourrait faussement interpréter comme la marque « I shahi »; mais ce dessin n'est ni l'écusson de l'Afghanistan, ni une marque de la fabrication des timbres, mais une allégorie conçue par l'imagination du fabricant du papier. Un autre filigrane consiste en une L (initiale du fabricant de papier) entourée d'une banderole circulaire avec l'inscription : « *Pro bono publico* »; un troisième, en une sorte d'écusson sur lequel une bande porte le

mot « Leschallas. » Tous ces filigranes ne se trouvent qu'une fois sur la feuille, principalement sur le côté droit, de sorte qu'ils n'affectent que quelques timbres. Ils n'ont donc aucune importance ni pour la poste, ni pour les collectionneurs et sont dépourvus de toute signification philatèlique.

Le type et l'aspect des timbres afghans se rapportent aux Indes-Orientales. Au milieu d'un timbre circulaire se trouve une tête de tigre, symbole de la haute noblesse et de la bravoure personnelle. Le tigre est très redouté dans l'Afghanistan et dans l'Inde entière, et il occupe le premier rang parmi les bêtes féroces. Il passe pour indomptable et a reçu des indigènes le titre de maître des chemins et des animaux. Le nom de *Baber* (Babur, Tigre) est un nom honorifique chez les nobles et princes asiatiques, qui étaient en général ambitieux et conquérants. Leurs descendants (les Baberides) ont soutenu jusqu'à ce jour le rang du Grand-Mogol. La tête de tigre ne peut pas être regardée comme l'armoirie de l'Afghanistan : c'est un symbole analogue à la tête d'éléphant dans le filigrane des timbres des Indes-Orientales.

Autour de la tête du tigre, les timbres afghans portent une inscription indo-persane, qui leur attribue leur caractère de

marque d'affranchissement et qui se déroule sur une seule ligne en ces termes :

مخبره چا پارچه دارا سلطانیه کابل

Mahhbuly tschaparchanajy Kabul (1).

Ce qui signifie: Taxe du service des postes de Caboul. L'indication de la valeur se trouve, pour les six premières émissions, dans l'intérieur du cercle au-dessous de la tête de tigre, et pour les autres, à l'extérieur du cercle dans la partie inférieure du cercle au-dessous de la tête de tigre. Elle est exprimée en caractères persans, dont l'explication est donnée dans le tableau suivant :

(1) Nous donnons la légende persane copiée directement sur les timbres. Celle figurée au travail de M. F. Meyer est incomplète, ainsi que la transcription donnée par l'auteur. C'est ce que le rapporteur de la commission des prix de 1879 a fait ressortir avec raison. Nous mettons en regard la transcription et la traduction qui nous ont été données, il y a plusieurs années, par un Orientaliste de Paris, M. H. Z., et qui sont les suivantes :
Ma'hçoul tchâparkhânhé dar as Soultana Kâboul.

Taxe du Trésor du Gouvernement de Caboul.

(Note du Secrétaire.)

شاهی Shahi.

سوار Sunar = 2 shahis.

عباسی Abasi = 4 shahis.

نیم روپے Nim rupee, 1/2 rupie
= 8 shahis.

یک روپے Yak rupee, 1 rupie
= 16 shahis.

La date, qui est également énoncée dans l'inscription, se trouve sur le côté droit à l'extérieur du cercle et dans sa partie inférieure. Elle est écrite d'une façon très-primitive et souvent on la devine plutôt qu'on ne la lit. Les chiffres persans qui servent à l'exprimer sont les suivants et s'expliquent ainsi :

۱	۲	۳	۴	۵	۶	۷	۸	۹	۰
		ξ	g						o
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

Afin qu'il soit plus facile de s'orienter, nous donnons la figure de quelques uns des timbres afghans avec la valeur et la date seulement, de façon à ce que les philatélistes puissent ensuite les retrouver plus facilement sur tous les timbres (1).

On remarquera que tandis que la date est exprimée en *chiffres* persans, la valeur l'est en *lettres* également persanes.

Les timbres afghans ne sont pas gommés au revers; leur annulation s'opère au fur et à mesure en découpant un fragment de timbre, de sorte que dans les collections les timbres qui ont servi ne portent aucune surcharge. Il arrive souvent que toute une partie du timbre est enlevée, de sorte que ceux-ci cessent de répondre aux besoins des collectionneurs. Exceptionnellement on trouve les timbres afghans oblitérés par un simple trait de plume.

Dans les catalogues et les manuels philatélistes, les timbres de l'Afghanistan sont en général désignés comme timbres de Caboul. Cette désignation, d'après les informations que nous possédons sur le service postal, est incorrecte et trop restreinte, et depuis longtemps déjà on

(1) Nous n'avons pu nous procurer les clichés figurés au mémoire original.

n'aurait dû employer que la désignation de l'Afganistan.

L'exécution tout-à-fait primitive et l'impression défectueuse des timbres favorise les contrefaçons, et il en résulte qu'il n'existe pas de timbres afghans qui n'aient été contrefaits de diverses manières, avec plus ou moins de succès. Une description minutieuse de toutes ces contrefaçons serait presque impossible à cause des nombreux types de ces timbres et serait sans utilité pour les collectionneurs.

Il convient seulement de recommander à ceux-ci de ne s'approvisionner de timbres afghans qu'aux sources les plus solides et les plus autorisées, et d'y apporter les plus grandes précautions.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, les timbres afghans sont gravés à la main sur bois, et par suite, il existe un grand nombre de types. Les imitations sont obtenues, tantôt par la xilographie, tantôt par la lithographie, tantôt aussi par la photographie; dans la plupart des cas, ils ne présentent qu'un seul type, de sorte que deux timbres contigus sont du même dessin. Les imitations gravées sur pierre et sur bois offrent toujours des marques, plus ou moins importantes, auxquelles on peut les reconnaître et sont, dans la plupart des cas, faciles à reconnaître par la comparaison

avec les timbres originaux. Celles qui présentent les plus grandes difficultés sont les imitations par photographie, surtout lorsque, pour donner le change, on les mélange avec des timbres imprimés à la main. Les faux timbres afghans se reconnaissent surtout au papier, parce que les papiers des Indes Orientales ont un cachet particulier, qui les sépare nettement des papiers européens. Mais cette marque distinctive n'est presque d'aucune utilité pour le collectionneur ; pour la constatation de la qualité du papier, l'expérience d'un homme du métier est nécessaire. En général, les contrefaçons sont plus soignées et d'un aspect plus agréable que les originaux avec leur impression grossière et confuse. Les imitations des grands timbres noirs de la première émission, par Stanley More et Cie, de Liverpool, sont passablement réussies ; mais la consistance beaucoup trop mince du papier, d'une part, et de l'autre, l'incorrection de tous les caractères de l'inscription dénonce la contrefaçon. Moins bons, mais encore suffisants pour tromper, sont les faux timbres gris-bleu ardoise de l'émission de 1875 (1293), qu'un certain de Königsberg a mis en abondance dans le commerce. Ils sont imprimés en gris foncé sale sur papier grossier ; quant au dessin, la ressemblance avec les origi-

naux n'est que trop bien réussie. La bordure, qui, sur les timbres originaux, est ornée de points, est réduite sur les imitations à une simple ligne. La tête n'est pas ombrée et les sourcils manquent tout-à-fait. Enfin, on doit encore mentionner les contrefaçons des petits (20^m/^m de diamètre) en diverses couleurs, dont on trouve dans le commerce une sorte tout à fait défectueuse et une autre très réussie.

La première est lithographiée et imprimée en couleurs très vives, sur un papier beaucoup trop grossier, et provient de l'Angleterre; la deuxième est une imitation photographique de l'émission originale et du papier vergé *européen*. On trouve dans le commerce des séries complètes de bonnes contrefaçons, depuis 1 schahi jusqu'à 1 roupie, tandis que, des autres imitations, on ne rencontre pas la valeur de 1 schahi.

NOMENCLATURE DES TIMBRES-POSTE DU
KHANAT DE L'AFGHANISTAN

Emission de 1870-71 (1288)

Grand timbre circulaire de 28 à 29^{mm} de diamètre; double bordure, l'une en noir, l'autre en blanc. La bordure blanche porte une série de petits points noirs. La périphérie de la bordure noire extérieure est entourée de petits rayons et porte, sur

les quatre côtés des ornements se terminant en points et disposés en croix. Au centre se trouve la tête de tigre, sous laquelle se trouve l'indication de la valeur en lettres persanes, et qui est entourée d'une bordure circulaire de 12^{mm} de diamètre. Cette bordure est un peu plus large et ornée de points. Le surplus du timbre porte une inscription indo-persane, entre les mots de laquelle des fleurs et des rameaux forment une ornementation qui se mêle aux caractères et en rend la lecture plus difficile. La date 1288, en chiffres persans, se trouve sur la partie inférieure, du côté droit. Toutes les inscriptions sont en blanc, l'impression est en couleur et grossière, le papier blanc et vergé.

1. 1 schahi. . . Noir.
2. 2 — . . . —
3. 4 — . . . —

Emission de 1871-72 (1289)



Type semblable au précédent. La tête du tigre est dessinée d'une façon plus nette, et il n'y a de points ni sur le cercle intérieur ni sur l'extérieur. La valeur

se trouve au-dessous de la tête de tigre, dans le cercle intérieur. Les quatre ornements en saillie sont un peu plus grands. Ils sont disposés en croix, mais diagonalement. A gauche se trouve la date 1289 en chiffres persans. Les inscriptions sont en blanc et un peu plus nettes; l'impression est en couleur et grossière; le papier blanc et uni (non vergé).

4. 1/2 roupie. . . Violet brun.
5. 1 — . . . —

Emission 1872-73 (1290)

Type identique au n° 1, avec la date 1290.
6. 1 schahi. . . Noir.

Emission de 1872-73 (1290)



Grand timbre rond, de 27^{mm}, entouré d'une double bordure remplie par de petits points et portant à sa circonférence des ornements en forme de dents, disposés

en rayons. Les quatre ornements en saillie manquent dans cette émission.

La valeur est au-dessus de la tête de tigre, au centre. La tête de tigre est en-

tourée d'un cercle blanc, de 11 à 12^{mm} de diamètre. A droite, dans la partie inférieure, la date 1290 en chiffres persans ; inscription en blanc, impression de couleur et grossière, papier vergé blanc.

7. 1 schahi. . . Noir.

Emission de 1873-74 (1291)

Type identique au précédent, avec la date 1291.

8. 1 schahi. . . Noir.

9. 2 — . . . —

10. 4 — . . . —

11. 1/2 roupie. . —

12. 1 — . . . —

Emission de 1874-75 (1292)



Grand timbre rond, de 20^{mm}, dont le double bordure se compose d'un cercle noir et d'un cercle blanc plus large, celui-ci rempli par de petites étoiles. La circon-

férence est unie et sans rayons. Au milieu du timbre, la tête de tigre, entourée d'une ligne blanche circulaire, de 12^{mm} de dia-

mètre. Inscription en blanc, aux ornements de fleurs et de rameaux. La date 1292 est à droite, en chiffres persans ; impression en couleur et grossière, papier vergé blanc.

- | | | | |
|-----|-------------|-------|-------|
| 13. | 1 schahi. | . . . | Noir. |
| 14. | 2 — | . . . | — |
| a. | 4 — | . . . | — ? |
| b. | 1/2 roupie. | . . . | — ? |
| c. | 1 — | . . . | — ? |

Même émission

- | | | | |
|-----|-------------|-------|--------------|
| 15. | 1 schahi. | . . . | Violet gris. |
| 16. | 2 — | . . . | — |
| 17. | 4 — | . . . | — |
| d. | 1/2 roupie. | . . . | — ? |
| e. | 1 — | . . . | — ? |

Emission de 1875-76 (1293)



Timbre rond, de 24^{mm}, avec double bordure noire et blanche, celle-ci remplie de points. Au milieu d'un cercle de 9^{mm}, la tête de tigre. Inscription en blanc, rudi-

mentaire, l'impression du timbre tout entier laissant beaucoup à désirer. La valeur se trouve dans la partie inférieure du timbre, imprimée en couleur sur un écus-

son blanc. Impression de couleur, grossière; papier blanc vergé.

f.	1	schahi.	. . .	Noir	?
g.	2	—	. . .	—	?
h.	4	—	. . .	—	?
i.	1/2	roupie	. . .	—	?
j.	1	—	. . .	—	?

Même émission

h.	1	schahi.	. . .	Violet gris	?
l.	2	—	. . .	—	?
m.	4	—	. . .	—	?
n.	1/2	roupie	. . .	—	?
o.	1	—	. . .	—	?

Cette émission figure dans les meilleurs catalogues; mais on a des doutes sur la question de savoir si elle a jamais été en cours ou si son existence ne doit pas être attribuée à une spéculation qui ne serait pas sans exemple. D'après les sources auxquelles j'ai puisé et les renseignements que j'ai recherchés et pour lesquels je n'ai rien épargné, l'authenticité de ces timbres n'est nullement prouvée. Plusieurs autres raisons donnent lieu de croire que les doutes dont il s'agit ne sont pas sans fondement.

Emission de 1875-1876 (1293)



Timbre rond de 24^{mm}, entouré d'une double bordure, l'une en couleur, l'autre en blanc, celle-ci remplie par les petits points noirs. Au milieu, la tête de tigre, entourée d'un cercle blanc de 10^{mm}. La date et la valeur sont imprimées en gros caractères et en couleur. La valeur se trouve dans la partie inférieure, au-dessous de la tête de tigre; à côté, à droite, la date 1293. Impression de couleur, grossière et aqueuse; papier vergé blanc.

A. Pour les lettres à destination de Caboul ou expédiées de Caboul pour Caboul.

18.	1 schahi.	Bleu gris.	}	(Nuances : lilas grisâtre, gris ardoise, gris violet.)
19.	2 — .	—		
20.	4 — .	—		
21.	1/2 roupie	—		
22.	1 — .	—		

B. Pour les lettres à destination de Dschellabad et de Peschauer.

23.	1 schahi.	. . .	Noir.
24.	2 —	—
25.	4 —	—
p.	1/2 roupie.	. .	— ?
q.	1 — .	. .	— ?

C. Pour les lettres à destination d'Hérat et de Kandahar.

26.	1 schahi.	Vert.	}	(Nuances: Gris jaune, gris terne).
27.	2 — . —			
28.	4 — . —			
	r. 1/2 roupie.	— ?		
	s. 1 — . —	— ?		

D. Pour les lettres à destination de Kulm, Mazar et Schérif.

29.	1 schahi.	Violet rouge.	}	(Nuances: rou- ge, rouge foncé).
30.	2 — . —			
31.	4 — . —			
	t. 1/2 roupie	— ?		
	w. 1 — —	— ?		

E. Pour les lettres à destination de Lallpur.

32.	1 schahi.	Ocre jaune.	}	(Nuances: jau- ne brun, jau- ne).
33.	2 — . —			
34.	4 — . —			
	v. 1/2 roupie	— ?		
	w. 1 — —	— ?		

Emission de 1877 (1295)



Petit timbre rond de 20^{mm}, à double bordure blanche linéaire, de 8^{mm} 1/2 de diamètre. Dessin d'un travail défectueux, impression aqueuse et quelquefois confuse. La valeur se

trouve dans la partie inférieure du timbre, en lettres persanes très peu apparentes et à droite la date 1295. Papier blanc, à peine vergé, quelquefois tacheté.

A. Pour Caboul.

35. 1 schahi. Grisardoise.	}	(Nuances : gris bleu, gris li- las, gris vio- let).
36. 2 — . —		
37. 4 — . —		
38. 1/2 roupie —		
39. 1 — —		

B. Pour Dschellabad et Peschauer.

40. 1 schahi. Noir.
41. 2 — . —
42. 4 — . —
43. 1/2 roupie —
44. 1 — —

C. Pour Hérat et Kandahar.

45. 1 schahi. Vert.	}	(Nuances : vert grisâtre, vert jaune, vert terne).
46. 2 — . —		
47. 4 — . —		
48. 1/2 roupie —		
49. 1 — . —		

D. Pour Kulm. etc.

50. 1 schahi. Rouge violet	}	(Nuances : rou- ge, rouge fon- cé, rouge orangé).
51. 2 — . —		
52. 4 — . —		
53. 1/2 roupie —		
54. 1 — —		

E. Pour Lallpur.

55. 1 schahi. Ocrejaune.	}	(Nuances : jau- ne brun, jau- ne).
56. 2 — . —		
57. 4 — . —		
58. 1/2roupie — —		
59. 1 — —		

Emission d'avril 1878 (1296)



Type semblable au précédent; seulement, la tête de tigre est dans un cercle qui n'est entouré d'aucune ligne blanche.

Bien qu'elle ait été

émise en 1878, cette émission porte la date de 1295 (1877) et en caractères très peu distincts. Impression très primitive. Papier blanc, à peine vergé, quelquefois tacheté.

A. Pour Caboul.

60. 1 schahi. Gris bleu.	}	(Nuances : gris ardoise, gris lilas, gris vio- lacé).
61. 2 — . —		
62. 4 — . —		
63. 1/2roupie — —		
64. 1 — —		

B. Pour Dschellabad et Peschauer.

65-69. Même série. Noir.

C. Pour Hérat et Kandahar.

70-74. Même série. Vert.	}	(Nuances : vert jaune, vert terne).
--------------------------	---	---

D. Pour Kulm.

75-79. Même série. Violet rouge. } (Nuances : rouge, rouge foncé, rouge orangé, rouge brun).

E. Pour Lallpur.

80-84. Même série. Ocre jaune. } (Nuances : jaune, jaune terne).

Emission de juin 1878 (1296)



Type, format et dimension semblable à la précédente. Toutefois, le dessin est très simple et, en dehors de la légende et de la tête de tigre, ne porte aucun ornement. L'impression est en en couleur ; elle est un peu meilleure que celle des timbres de l'émission antérieure. Papier blanc, le plus souvent vergé, quelquefois tacheté.

- 85. 1 schahi. Gris bleu (Caboul) Nuances.
- 86. 1 — . Noir (Dschellabad).
- 87. 1 — . Vert (Kandahar) Nuances.
- 88. 1 — . Rouge violet (Kulm) Nuances.
- 89. 1 — . Jaune (Lallpur) Nuances.

On n'est pas encore certain que les autres valeurs existent pour ce dernier type.

(Traduction de M. de Bosredon.)

